

## Réorientation Sorbonne au 2e semestre

Par **Tama**, le **23/09/2015** à **14:17**

Bonjour à tous,

Je vous explique ma situation, je sors d'un bac ES spécialité maths avec la mention bien et 2 classes d'avance

Cependant je ne savais pas ce que je voulais faire dans l'avenir, probablement en raison de mon jeune âge je ne sais pas. Donc je me suis retrouvé à mettre n'importe quoi dans mes choix apb et ce n'est que pendant ces grandes vacances après avoir beaucoup réfléchi que j'en suis venu à la conclusion que ce qui me plaît le plus parmi tout ce qui se présentait à moi est le droit, d'où ma présence ici.

Et la seule fac où le transport est gérable et qui me fait le plus "rêver" est la Sorbonne (je suis dans le 77). Je me suis donc démené du mieux que j'ai pu pour tenter de trouver une place pour débuter directement l'année malgré mon erreur mais cela n'a pas abouti.

La seule solution qu'il me reste à l'heure actuelle est la candidature pour une réorientation au second semestre vers le droit. Et je dois donc passer un semestre dans une fac pour laquelle le transport est difficile d'autant plus que je n'ai aucun intérêt à y aller, j'espérais avoir un emploi du temps léger afin de faire le premier semestre de droit à la maison avec les cours d'un ami mais je me lève entre 6 et 8h pour rentrer vers 17-19h et avec la fatigue et le travail demandé cela rend quasi-impossible le travail à la maison.

Je souhaiterais donc avoir des avis sur ceci: je songe à arrêter d'y aller chaque jour pour pouvoir travailler mon droit afin de me préparer à mon hypothétique réorientation qui s'annonce déjà difficile d'après ce que j'ai pu lire/entendre. Il y aurait donc des absences et donc un 0 au semestre, est-ce que cela me pénaliserait réellement d'après vous si j'explique que je ne trouvais aucun intérêt pour mes études et ma vie future dans la lettre de motivation demandée pour la candidature? Aux vues de mon dossier que je pense être pas mauvais ainsi que le fait que ce soit une licence de langue qui n'a donc aucun lien avec celle de droit. Je reste dans la tourmente à cause de tout ça et je reste à ruminer mes erreurs depuis maintenant juillet et cela ne me fait rien d'autre que du mal.

Merci à ceux qui auront lu et qui m'auront répondu, désolé pour l'organisation du texte c'est difficile pour moi avec les émotions .

Par **Yn**, le **23/09/2015** à **17:23**

[citation] préparer à mon hypothétique réorientation qui s'annonce déjà difficile d'après ce que

j'ai pu lire/entendre[/citation]

Oui, ça s'annonce difficile, surtout si tu n'es pas dans le "secteur géographique" de cette université. Les demandes pour P1 et P2 sont légions. Il y a plus de 5000 demandes en L1 par université, et encore je ne mentionne pas les vœux formulés.

[citation]st-ce que cela me pénaliserait réellement d'après vous si j'explique que je ne trouvais aucun intérêt pour mes études et ma vie future dans la lettre de motivation demandée pour la candidature?[/citation]

Très mauvaise idée. Quoi qu'il arrive, même si tu arrives au semestre 2 à P1, tu vas de toute façon perdre une année. Partant, il me semble plus intéressant d'obtenir les meilleurs résultats ce semestre pour mettre tous les arguments de ton côté. À défaut, tu envoies un message très négatif : tu as mal choisi ton orientation et en plus tu ne bosses pas.

Enfin, prospecte également les autres universités de Paris, car il est statistiquement peu probable que tu intègres P1. Il est très fréquent de faire une, deux ou trois années ailleurs et de venir ensuite à P1.

Voilà pour mes réflexions, n'hésite pas si tu as des questions.

Par **Tama**, le **23/09/2015 à 17:49**

Oui c'est vrai que ça sera difficile mais je préfère tenter que de perdre une année parce que j'ai pris du temps à faire une décision pour ma vie probablement

Pourquoi je perdrais une année même si je parvenais à être accepté?

Oui c'est sûr, j'étais allé au service des inscriptions à l'UFR26 si je m'en souviens bien (à la place du Panthéon) et une dame m'avait expliqué que le fait que je me sois trompé sur mon orientation n'était pas vraiment grave notamment en raison de mon âge (ça ne doit pas être une excuse mais bon). Tu as raison quant au fait que ça envoie un mauvais message et que ce serait meilleur d'avoir de bons résultats mais c'est vraiment déprimant comme situation et c'est très dur de garder le moral.

Je pense essayer d'autres universités mais niveau transport comme je l'ai dit ce serait très difficile.

Je vais également envoyer des mails aux profs de droit listés sur le site internet pour avoir des avis/conseils, en supposant que dans ces profs il y en ait qui ont probablement déjà participé aux sélections, c'est une bonne idée?

Par **Yn**, le **24/09/2015 à 09:28**

[citation]Pourquoi je perdrais une année même si je parvenais à être accepté? [/citation]

Statistiquement, les taux de réussite en L1 sont de 15 à 20% à P1. C'est donc déjà compliqué pour les étudiants "normaux", si tu arrives au second semestre sans avoir assisté au premier,

tes chances de réussite tombent pratiquement à 0%.

J'ai tous les ans des étudiants qui arrivent en cours de route et le schéma est invariablement le même : trop de retard, donc trop de lacunes et un ajournement. Certains arrivent à s'en sortir, mais à quel prix ? Arriver en L2 avec des bases moyennes, c'est l'échec assuré, les lacunes continuent et là ça se complique car la moitié du parcours est déjà fait pour la sélection en M2. Autrement dit, valider son année de justesse ne suffit pas. Pour percer dans le droit (obtenir un bon M2, des opportunités, un emploi, etc.), il faut de bons résultats, donc de bonnes bases, et ce dès le début.

Perdre une année n'est pas une catastrophe, tu constateras d'ailleurs que beaucoup, beaucoup, d'étudiants ont une ou deux années de retard. Dans ta situation, il faut simplement se dire que le semestre "tampon" est une façon de s'acclimater au droit pour ensuite partir sur de bonnes bases l'année suivante en L1.

[citation]Je vais également envoyer des mails aux profs de droit lister sur le site internet pour avoir des avis/conseils, en supposant que dans ces profs il y en ait qui ont probablement déjà participé aux selections, c'est une bonne idée?[/citation]

Oui, tu peux toujours essayer, mais les modalités de sélection sont très obscures.

**Par Tama, le 24/09/2015 à 11:58**

Tu as raison quant au fait qu'il est meilleur d'avoir de bonnes bases pour constituer le meilleur dossier possible par rapport à ce qui vient ensuite. Cependant je n'aimerais vraiment pas perdre mon avantage de 2 années d'avance sur non pas une incapacité à avoir le niveau requis mais juste d'avoir hésité sur mon futur, c'est quelque chose qui me rend malade rien que d'y penser.

Le fait d'arriver avec de mauvaises bases fait peur mais cela est réellement insurmontable? Car ce qui est appris au premier semestre ce sont les bases ça doit être faisable avec une grosse dose de travail non? Avec les cours et des livres adaptés? Si passage en L2 les vacances permettraient aussi de paufiner tout ça

**Par Yn, le 24/09/2015 à 14:27**

[citation]Le fait d'arriver avec de mauvaises bases fait peur mais cela est réellement insurmontable?[/citation]

De mon expérience, oui, surtout à P1. Même les étudiants qui se sont réorientés de filière où la quantité de travail est conséquente (prépa, médecine, etc.) doivent s'investir en L1.

[citation]Car ce qui est appris au premier semestre ce sont les bases ça doit être faisable avec une grosse dose de travail non? Avec les cours et des livres adaptés?[/citation]

Ce sont certes les bases, mais des bases fondamentales, notamment la méthodologie des exercices juridiques (commentaire d'arrêt, etc.). Même si tu travailles dix heures par jour, il faut laisser du temps au temps... Le temps d'assimiler, de comprendre la logique, d'apprendre de ses erreurs, etc. Tu peux parfaitement comprendre la méthode du commentaire, il

n'empêche qu'il te faudra en rédiger beaucoup avant de maîtriser l'exercice.

S'il suffisait par ailleurs d'ouvrages pour apprendre le droit, ça fait longtemps que l'université serait fermée. Si tu n'as pas un retour critique sur ton travail ou des enseignants à solliciter, tu ne peux pas progresser.

[citation]Cependant je n'aimerais vraiment pas perdre mon avantage de 2 années d'avance sur non pas une incapacité à avoir le niveau requis mais juste d'avoir hésité sur mon futur, c'est quelque chose qui me rend malade rien que d'y penser[/citation]

Il faut faire la part des choses :

De mon point de vue, il est statistiquement très probable que tu aies perdu une année. Je le répète : ce n'est pas grave, une année de perdue, ce n'est pas la fin du monde, surtout en droit où c'est - presque - la norme (cf. mon précédent message).

Ce n'est pas qu'une question d'erreur d'orientation, je ne te réponds pas sur ce plan-là : même si tu es admis à suivre le second semestre à P1, tu auras objectivement des lacunes sérieuses, autrement dit pas le niveau. Encore une fois, ce n'est pas dramatique, mieux vaut repartir sur de bonnes bases l'année suivante. J'ai vu trop d'étudiants s'entêter à poursuivre (en chevauchement, en réorientation, etc.) et se tirer une balle dans le pied, tout ça par manque de recul ou de maturité.

On cherche tous à éviter l'échec, mais il faut aussi savoir l'affronter plutôt que le décaler. Trop d'étudiants se disent "je suis passé limite, je vais bosser l'année suivante" et reproduisent le même schéma l'année d'après. D'ailleurs, même s'ils se mettent à bosser, il y a des lacunes difficiles à combler, notamment la méthodologie car tout s'accélère d'année en année. Incapables de voir les échéances à moyen terme (la sélection en M2), ils préfèrent continuer plutôt que se poser les bonnes questions. Je ne suis pas sur que ce soit la meilleure façon de procéder.

Partant, ne t'accroche pas à tes années d'avance. Honnêtement, on s'en fiche un peu, tu ne seras jamais privilégié parce que tu as une année d'avance. Je suis d'accord que ça montre une certaine réussite, mais faut à nouveau savoir laisser du temps au temps, se laisser le temps de grandir n'est pas nécessairement une mauvaise chose.

Comprends bien le sens de mon message : je ne te décourage pas du tout de faire du droit, bien au contraire. Mais il faut être conscient des réalités du système. Fais donc ton possible pour intégrer le droit au second semestre, bosse à fond, tu aviseras selon les résultats obtenus, mais n'espère pas une réussite flamboyante.

Par **Tama**, le **24/09/2015** à **16:35**

Merci pour ce message il m'a aidé à voir clair sur beaucoup de choses

J'aurais encore une question: j'ai la possibilité d'entrer en droit a la faculté de Metz, est-ce que c'est possible d'effectuer ensuite un transfert vers Paris 1 pour le second semestre pour cause de déménagement?

Par **Lawstudent1**, le **24/09/2015** à **18:54**

"je me leve entre 6 et 8h pour rentrer vers 17-19h et avec la fatigue et le travail demandé cela rend quasi-impossible le travail à la maison. "

Je ne comprends pas, je suis moi même en L1, je me lève tous les jours entre 6h et 7h30 et rentre chez moi entre 17h et 20h et j'arrive à faire ce que j'ai à faire. Je ne vois pas ce qui rend "quasi-impossible" le travail que tu as à faire avec ces horaires-ci?

Par **Tama**, le **24/09/2015** à **19:12**

Ca rend quasi-impossible de faire à la fois le travail demandé dans ma licence actuelle ET le premier semestre de droit avec les cours que l'on me fournit de manière efficace  
Je dois tout de meme trouver une solution pour ça

Par **Iop**, le **30/09/2015** à **22:53**

Salut !

J'étais en réorientation à Paris 1 en droit l'an dernier (je suis en L2 maintenant), je peux essayer de répondre à tes questions si tu en as encore ! :) Personnellement, j'étais en prépa (les cours n'avaient rien à voir...) et j'ai continué à travailler jusqu'aux vacances de Noël, c'est-à-dire que je me suis mise au droit seulement quand j'ai su que j'avais été prise, mi-décembre. Il faut beaucoup travailler pour rattraper le retard, je te l'accorde, mais rien n'est impossible. De toutes les façons, tu n'es en TD qu'avec des réorientés et il y a une organisation spécifique pour rattraper les cours ( les fondas du premier semestre et la méthodo en TDs supplémentaires et le reste des matière du 1er semestre au rattrapage). Si tu travailles et que tu t'organises bien, tout se passe bien.

Bon courage !

Par **Tama**, le **30/09/2015** à **23:26**

Salut,

Merci pour ces infos, je pensais que l'on etait "lâchés dans la jungle" ça me reconforte. Je suis prêt à travailler je suis bien obligé.

Si c'est pas indiscret avec quel dossier as-tu été pris? Faut-il vraiment avoir un dossier énorme sur le 1e semestre ou c'est surtout les notes du bac?

Merci!

Par **Iop**, le **01/10/2015** à **16:32**

Salut!

Je n'en ai aucune idée. J'avais des notes pas terribles au lycée mais c'était le contraire en prépa et du coup les profs m'avaient fait des lettres de recommandation vraiment positives... À mon avis (mais après ce n'est que mon avis, justement), il vaut mieux rester à la fac au premier semestre et y travailler, parce que ça témoignera de ta motivation ! (bon évidemment il faut avoir de bonnes notes, c'est mieux)

Par ailleurs, il faut y rester parce que rien ne dit que tu seras pris en réorientation (même si je te souhaite de l'être)...

N'hésite pas si tu as d'autres questions!

Par **Tama**, le **03/10/2015** à **13:16**

Ah oui des lettres de recommandations c'est vrai que ça doit être un gros plus. Oui c'est sur je n'ai aucune certitude mais bon je vais tenter de m'accrocher et décrocher ma place en droit.

Mille merci!

Par **Tama**, le **03/01/2016** à **22:02**

Bonjour,

Pour faire suite aux événements, je n'ai pas été pris pour cause de capacité atteinte d'après le courrier que j'ai reçu.

Je souhaite donc tenter d'intégrer Paris 1 ou 2 qui sont les deux seules facultés qui sont accessibles pour moi niveau transport et j'ai donc 2 questions à ce sujet.

Comment se passe la procédure APB pour les personnes qui ont déjà obtenu leur bac/qui se réorientent? Est-ce qu'il y a un désavantage? Je suis très effrayé par la suite des événements car je n'ai pas les moyens de déménager pour suivre des études et je n'aimerai pas avoir à prendre une filière que je ne souhaite pas et revivre une année cauchemardesque comme celle-ci...

Merci d'avance pour votre aide.

Par **Tama**, le **24/02/2016** à **15:26**

A l'aide svp